

Sujet : [Bulletin SIDES] Bulletin SIDES-CNCEM-UNESS n° 36 (7 septembre 2017)

De : "www.side-sante.org" <admin@side-sante.fr>

Date : 10/09/2017 17:07

Pour : <gilbert.vicente@unistra.fr>

----- BULLETIN SIDES-CNCEM-UNESS N° 36 (7 SEPTEMBRE 2017) -----

Chers collègues, chers amis, chers étudiants,

Pour cette rentrée universitaire, notre communauté est sur le point de mettre en œuvre un très gros projet à l'échelle nationale, nécessitant, encore une fois, une mobilisation générale. L'UNESS et la CNCEM, peu de temps après leur mise en place, se trouvent en première ligne pour accompagner les facultés de médecine dans la réforme du 3ème cycle. Le travail effectué jusqu'à aujourd'hui est remarquable avec la publication pour chaque DES d'une maquette de formation permettant la formalisation des connaissances et compétences nécessaires à l'exercice de chaque spécialité. Mais après cette phase de rédaction, il est temps de passer à la pratique et d'éprouver ces nouvelles formations sur le terrain. La CNCEM et l'UNESS ont mis en ligne l'ensemble des maquettes des DES et des formations spécialisées transversales (FST) et ont illustré chaque parcours, avant le choix des nouveaux DES, sur un Wiki ouvert à tous (<http://cncem.fr/wikicncem>). Sur ce Wiki figurent également la liste des enseignements transversaux universels (ETU) partagés entre tous les DES pour lesquels les contenus pédagogiques sont en cours de réalisation. Il est nécessaire de rappeler que cette réforme du 3ème cycle se veut avant tout pédagogique. Elle est basée sur l'engagement des internes par leur directe implication dans la réalisation de leur formation, qui doit prendre la forme d'un projet professionnel. A ce niveau des études médicales, le rôle des enseignants se rapproche d'avantage d'un compagnonnage où l'essentiel de la formation doit être réalisée sur le terrain. Le numérique vient soutenir cette apprentissage en offrant un contenu de formation dématérialisé par spécialité en e-learning, un outil de suivi des actes ou e-carnet et un espace réflexif ou e-portfolio. Cette transformation numérique n'a de sens que si elle accompagne une démarche pédagogique. Sans mobilisation des enseignants et sans appropriation du sujet par les apprenants ce projet pour le 3ème cycle ne prendra pas son envol.

Sur le terrain, la mobilisation des collègues d'enseignants est généralisée et effective. La mise en ligne des cours sur la Plateforme Nationale des Disciplines (PND) bat son plein. Sur les collègues impliqués dans les 44 DES ou co-DES, tous les référents numériques ont été identifiés et inscrits sur la PND en dehors des spécialités suivantes : Bactériologie-virologie, Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique, Hépatogastroentérologie, Médecine et biologie du développement et de la reproduction, Médecine générale, Médecine légale, Médecine du travail, Neurochirurgie et Ophtalmologie. Des formations sont proposées aux enseignants sous forme de tutoriels en ligne (<http://cncem.fr/wikicncem>) et à travers l'organisation de Webinars dont les dates à venir sont disponibles sur cette page <http://cncem.fr/wikicncem/doku.php?id=webinars>. Enfin le support de l'UNESS est toujours disponible soit par courriel <mailto:support@uness.fr>, afin d'offrir une assistance technique aux enseignants. Aujourd'hui plus de 340 cours sont en ligne et plus de 1400 sont en cours d'enregistrement, de conversion ou de mise en ligne. Nous sommes donc à 20% de nos objectifs à 2 mois de l'ouverture des formations. Il est nécessaire aujourd'hui de soutenir les enseignants et les collègues car cette grande campagne de numérisation se fait à marche forcée et avec les « moyens du bord ». L'enregistrement sonorisé sur Powerpoint des cours, la conversation en HTML5 des fichiers et la mise en ligne sont les trois étapes essentielles

qui doivent être réalisées par les enseignants. La CNCEM et l'UNESS proposent de publier toutes les semaines l'état d'avancement de la mise en ligne des cours sur la plateforme.

Il nous semble nécessaire d'organiser, comme à notre habitude, 2 réunions SIDES-CNCEM nationales sur cette fin d'année 2017. Ces réunions seront l'occasion d'échanger ensemble et de renforcer l'esprit communautaire nécessaire pour mener à bien ce projet. Nous vous proposons donc les deux dates suivantes de 13h30 à 16h (15 rue de l'école de Médecine, Faculté des Cordeliers, Paris) : (1) le vendredi 29 septembre et (2) le vendredi 10 novembre 2017. Pour plus d'information sur ces trois réunions à venir merci de suivre le lien suivant : <http://side-sante.org/?q=reunion2017-2018-SIDES-CNCEM>.

Les sessions de formation de toutes les phases socles des DES (co-DES) sont donc construites sur la PND. Seuls les référents numériques, désignés par leur collège, ont aujourd'hui accès à la PND. Ces sessions, une fois paramétrées, vont être poussées sur toutes les plateformes SIDES locales donnant ainsi la main aux coordonnateurs locaux de chaque spécialité sur le terrain. Le contenu des sessions de formation nationales ne sera pas modifiable localement mais pourra être mis à jour au niveau national via la PND avec une synchronisation automatique des contenus sur toutes les plateformes locales. Les enseignements transversaux universels (ETU) partagés entre tous les DES seront aussi poussés et non modifiables localement. Les coordonnateurs qui le souhaitent auront la possibilité de mettre en place, localement, des sessions de formations indépendantes avec la possibilité de puiser dans les catalogues partagés des autres DES ou de mettre en ligne leur propre cours. Nous pousserons les sessions en l'état la semaine du 29 septembre date de la réunion SIDES-CNCEM nationale. Au niveau local, il est nécessaire d'anticiper l'inscription des utilisateurs à ces sessions. A chaque session (pour chaque DES) il faudra donc inscrire les internes nouveaux venus (une fois la liste disponible), tous les internes « ancien régime » et enfin les coordonnateurs des DES. Afin d'anticiper, nous invitons les scolarités à créer, dès que possible, les groupes d'utilisateurs. Ce pré-paramétrage facilitera la gestion des inscriptions.

Mais la mise en ligne des cours et l'ouverture de session de formation n'est qu'un élément de support numérique à la réforme du 3ème cycle. Nous nous sommes engagés à mettre à disposition de tous les DES un outil de saisie des actes, intitulé « e-carnet ». Là encore, chaque DES va devoir paramétrer son e-carnet. L'UNESS va proposer des tutoriels et va programmer des Webinars sur ce thème. Nous demandons que cette liste se limite, pour l'échéance de novembre, aux actes attendus en phase socle. Nous invitons aussi les collèges à s'efforcer de fournir une liste initiale d'objectifs la plus concise possible, voir minimaliste, en sachant qu'elle peut être évolutive et qu'il sera nécessaire d'impliquer les internes sur sa construction. Les expériences d'e-carnet antérieures ont montré que la simplicité était l'une des clés d'une utilisation pérenne. Comme pour les sessions de formation, le paramétrage des listes d'actes sera réalisé au niveau de la PND puis ventilé sur chaque plateforme locale.

L'e-portfolio fait partie aussi des outils numériques devant être mis à disposition des étudiants. L'usage du e-portfolio est associé une « culture pédagogique » qui n'est pas encore partagée par tous, tant du côté des enseignants que du côté des apprenants. Nous sommes donc tous dans l'obligation de nous former. Nous avons la chance que certaines spécialités soient plus avancées que d'autres sur ce sujet. Elles sont naturellement sollicitées pour partager leur expérience. Le groupe de travail de la CNCEM sur le numérique et le groupe e-portfolio de l'UNESS travaillent actuellement à l'identification d'une solution au regard de ce qui existe et est utilisé aujourd'hui. Une solution nationale sera proposée dans les temps. Mais là encore l'appropriation de cet outil va

demander du temps et la nécessaire mobilisation conjointe des enseignants et des apprenants.

Nous avons la chance de pouvoir refonder le 3ème cycle des études médicales, de moderniser nos pratiques dans la formation des DES tout en faisant vivre chacune de nos spécialités.

La signature des conventions entre l'UNESS et les facultés de médecine, ainsi que les versements relatifs au financement 2017 de SIDES sont en cours. Nous invitons toutes les personnes en responsabilité au niveau des UFR de s'assurer que le dossier avance bien pour leur institution. L'avenir de nos projets collectifs en dépend.

Bien cordialement,
Olivier Palombi (UNESS) & Luc Mouthon (CNCEM)

Bulletin SIDES <http://side-sante.org/?q=taxonomy/term/5>

-- Se désinscrire du bulletin : <http://side-sante.org/?q=newsletter/confirm/remove/a433b5b26553t5>